

P.C.S. AUDIT ET CONSEIL

*Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris*

33, rue Galilée - 75116 Paris
Tél.: 01.44.43.52.44 – Fax : 01.47.23.68.14
384 853 271 RCS PARIS

L'APPEL

Association (loi 1901)

**89 avenue de Flandre
75019 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

L'APPEL
Association (loi 1901)
89 Avenue de Flandre
75019 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association l'APPEL relatifs à l'exercice clos le décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 1^{er} juin 2018

PCS AUDIT ET CONSEIL

Pierre CHOMIAC de SAS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Annexe au Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à
l'audit des comptes annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF		2017	2016	PASSIF		2017	2016
Actif circulant				Fonds associatifs			
Dons et subventions à recevoir		54 852	12 570	Fonds de réserve		176 980	207 420
Avances sur missions		9 638	734	Résultat de l'exercice		1 082	-30 440
Autres créances		671	124	Total Fonds associatifs		178 062	176 980
Total Actif circulant		65 161	13 428				
				Fonds dédiés		304 283	235 102
Trésorerie				Dettes			
Banques		435 821	407 018	Fournisseurs		1 057	2 609
Caisses		1 399	6 750	Dettes fiscales et sociales		13 908	12 505
Total Trésorerie		437 220	413 768	Autres dettes		3 539	0
				Produits constatés d'avance		1 532	0
				Total Dettes		20 036	15 114
TOTAL		502 381	427 196	TOTAL		502 381	427 196

•

TABLEAU DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017 (MAJ le 10/05/2018)					
EMPLOIS	Emploi de = Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du Public utilisée en	RESSOURCES	Ressources collectées = Compte de Résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisée en
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		128 367
1.Missions sociales			1 Ressources collectées auprès du public	404 882	404 882
1-1 Réalisées en France			1-1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	73 948	73 948
Versement à d'autres organismes			- Dons manuels affectés	330 934	330 934
agissant en France			- Legs et autres libéralités non affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement		288 670	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versement à un organisme central	480 710		2 Autres fonds privés	151 325	
ou à d'autres organismes			3 Subventions et autres concours publics	105 081	
2.Frais de recherche de fonds			4 Autres produits	18 698	
2-1 Frais d'appel à la générosité du public		19 728			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	19 728				
2-3 Charges liées à la recherche de subv et autres concours publics					
3 Frais de fonctionnement	109 285	34 640			
		343 038			
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	609 723		I - Total des ressources de l'exercice inscrite au C.R.	679 986	
II Dotation aux provisions	69 181		II Reprise de provisions		
III Engagement à réaliser sur ressources affectées			III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.		
IV Excédent de ressources de l'exercice	1 082		IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
			V Insuffisance de ressources de l'exercice	-	29 734
V Total général	679 986		VI Total général	679 986	375 148
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement pr les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		343 038			
			VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		343 038
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.		160 477

ASSOCIATION L'APPEL
89, rue de Flandres
75019 PARIS

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 502 381 €

Et au compte de résultat de l'exercice présentant un bénéfice de 1 082 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatives au Nouveau Plan Comptable Général aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à son règlement n° 2008-12 relatif au compte d'emploi des ressources.

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- l'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité,
- l'indépendance des exercices,
- la permanence des méthodes.

Les méthodes retenues pour l'établissement et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Note 2 : Informations relatives à l'association

L'association L'APPEL est une association de solidarité internationale en faveur des enfants. Sa mission sociale s'organise autour de trois pôles :

- la santé,
- l'éducation, le parrainage,
- l'accès à l'eau et l'amélioration des conditions de vie.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 3 : Immobilisations

Les biens de faible valeur (inférieure à 1 000 € / HT) sont systématiquement constatés en charge. L'association, n'ayant procédé à aucun investissement significatif, il n'a été comptabilisé aucun actif immobilisé.

Note 4 : Trésorerie

Ces montants comprennent :

- à hauteur de 241 929 € un compte d'épargne auprès de la BNP PARIS
- un compte Livret A auprès de la BNP pour 84 536 €
- à hauteur de 35 748 € un compte d'épargne auprès de la BNP MONTPELLIER

Note 5 : Fonds associatifs

Le fonds de réserve correspond au cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires.

La perte de l'exercice 2016 a été affecté en totalité au fonds de réserve qui s'élève au 31 décembre 2017 à 176 980 €.

Note 6 : Fonds dédiés

Il s'agit de dons affectés par le donateur à un programme particulier auquel tout ou partie des sommes restent à engager à la clôture de l'exercice.

L'engagement d'emploi pris par l'association est inscrit en charge sous la rubrique « dotations aux Fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au bilan sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme des réalisations des engagements, par le crédit d'un compte de produits « reprise sur Fonds dédiés ».

La ventilation des fonds reçus et de leur utilisation au cours de l'année 2017 est donnée en annexe 1.

Note 7 : Echéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 8 : Détail des produits et charges par action

La ventilation des produits et des charges et leur ventilation par action est donnée dans l'état joint en annexe 2.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**Note 9 : Produits**

Les ressources de l'association proviennent :

- de dons de particuliers et des cotisations (409 173 €)
- de dons d'entreprises (151 325 €)
- de financements par divers organismes publics et collectivités locales (105 081 €)

L'essentiel de ces dons est affecté par les donateurs à une action particulière ; ils sont traités comme des fonds dédiés.

En 2017, 73 948 € de dons de particuliers ont été accordés à l'association sans affectation.

L'association reçoit également les cotisations de ses membres (4 291 € en 2017).

La ventilation des dons par action est en annexe 2.

Note 10 : Charges

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 187 412 € ; ils représentent pour l'essentiel le coût des salaires et charges, des loyers et frais de fonctionnement du bureau.

Leur détail est donné en annexe 2.

Les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 4 980 €, taxes comprises.

Note 11 : Effectif

A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 1 personne.

Les dirigeants et membres du conseil d'administration de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

Note 12 : Valorisation du bénévolat

Le bénévolat dont bénéficie l'Association L'APPEL correspond aux activités suivantes :

- élaboration d'actions, recherche de financement, suivi des actions, missions dans les pays d'intervention ;
- administratifs, comptables et d'aide au fonctionnement de l'association ;
- rédaction et de diffusion de documents de communication internes et externes (site Internet, journal, newsletter).

Ces missions sont évaluées pour 2017 à 10 équivalents temps plein. Elles ne sont pas valorisées.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Note 13 : Principes et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2017 est établi conformément au modèle recommandé par les dispositions du Comité de la Règlementation Comptable définies dans son règlement du 11 décembre 2008 relatif aux organismes faisant appel à la générosité du public.

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature ainsi que les emplois par destination sont directement extraits de la comptabilité générale.

Les missions sociales de l'APPEL sont constituées par les différentes actions entreprises conformément à l'objet statutaire.

Les dépenses relatives aux missions sociales sont de deux natures :

- les dépenses directes dans le cadre des projets,
- les frais de fonctionnement affectés à chaque action : ils sont repartis forfaitairement en fonction du coût engagé pour chaque projet ; en 2017 à hauteur de 12 % du budget de chaque action, sauf réduction sur certaines actions.

Les frais d'appels à la générosité du public correspondent aux dépenses suivantes :

- frais de la revue trimestrielle « L'APPEL »
- frais des dépliants
- frais bancaires sur prélèvements automatiques.

Annexe 1

FONDS DEDIES 2018				
Action		Désignation	Provision 2018	Vérification
BF1018	Parrainages BF	Dons	6 440,35	43 357,83
BF1118	Parr Ouaga	Dons	- 363,79	
BF4028	Développement Karma	Dons	- 599,01	
BF4048	Dunia la Vie	Dons	14,59	
BF4068	Centre de Santé Bobo	Bouwfond Marignan / dons	5 921,31	
BF4078	Formation hygiène	Dons	26 478,92	
BF5118	Nutricartes Burkina Faso	Rousselet	5 465,46	15 760,20
CG1218	Ecole Nelson Mandela	Dons	5 439,91	
CG4018	Enfants diabétiques	Coline en Ré	584,14	
CG5128	Nutricartes Congo	Bel/dons	9 736,15	36 676,98
HA4018	Citernes Familiales	Coline en Ré	5 053,98	
HA4028	HA tous programmes	Dons	23 372,76	
HA5138	Nutricartes Haïti	Bel/dons	8 250,24	30 868,27
MD1068	Parrainages Mamré	Dons	5 342,56	
MD4058	CRENA	Coline en Ré / dons	16 431,79	
MD4088	Fanarenana	Dons	93,92	6 073,16
MD5148	Nutricartes Madagascar	Bel	9 000,00	
NI5148	Nutricartes Niger	Bel	6 073,16	
PA4048	Nutricartes transversal	Fondation DORA	11 166,62	24 604,72
PA4068	Vente nutricartes	Ventes	4 311,70	
PA5178	Nutricartes Smartphone	Bel/dons	9 126,40	
PE4028	Cusco	Dons	10 391,58	11 739,61
PE4048	Association Mazuco	GEP/dons	1 348,03	
RW4018	Maisons	Fondation Abbé Pierre + GEP + dons	800,73	
SL1018	Parrainages SL	Dons	15 570,63	28 825,65
SL4018	Grossesses précoces, Alfalit	Dons + GEP	7 519,40	
SL4078	Alfalit nutrition	Dons	5 735,62	
TC4028	Léré	Dons	728,80	60 900,81
TC4038	Nutrition Guera	Dons subventions	41 350,14	
TC4048	Koumogo	Dons + Coline en Ré	7 681,02	
TC4068	Formation Foyer filles G.Saux	Dons	2 204,69	
TC5168	Nutricartes Tchad	Bel	8 936,16	965,12
TO4018	Enfants sourds	Dons	965,12	
VN1018	Parrainages VN	Dons	581,05	
VN1118	Jardins d'enfants	Dons	1 018,41	43 709,93
VN1218	Solidarité	Dons	279,02	
VN1318	Scolarité Lam Dong	Dons	15 481,61	
VN4018	Informatique Dalat	Fondation DORA + dons	9 147,74	
VN4028	Cardiologie VN	Solde don Sesarac/dons	3 049,51	
VN4078	Bourses Université	Pernod Ricard (Binh)	14 152,59	
Total			304 283,01	304 283,01
MàJ 10/05/2018				

Annexe 2

DEPENSES (Euros)			RECETTES (Euros)		
	2017	2016		2017	2016
ACTIONS			DONS DE PARTICULIERS		
Parrainages			Parrainages		
Enfants du Burkina Faso	167 707	175 328	Enfants du Burkina Faso	186 419	194 757
Enfants du Congo	25 050	27 803	Enfants du Congo	25 091	31 184
Enfants du Haïti	13 916	8 236	Enfants de Haïti	11 009	11 305
Enfants de Madagascar	16 882	35 268	Enfants de Madagascar	15 367	27 475
Enfants du Pérou	2 419		Enfants du Pérou	5 037	385
Enfants du Rwanda	6 204	6 856	Enfants de Rwanda	6 005	7 668
Enfants du Salvador	32 590	32 326	Enfants du Salvador	36 462	36 205
Enfants du Vietnam	16 274	14 797	Enfants du Vietnam	20 962	20 962
	54 372	50 042		62 853	59 573
Actions (hors Parrainages)					
Burkina Faso	313 003	234 746	Dons Affectés (pays)		
Congo	49 064	36 815	Burkina Faso	144 515	107 696
Haïti (écoles, nutrition)	4 746	206	Congo	20 547	26 303
Madagascar	16 887	20 385	Haïti	1 250	860
Niger	26 081	34 340	Madagascar	37 116	10 831
Pérou	2 613		Pérou	14 932	16 653
Rwanda (adductions d'eau)	22 586	21 265	Rwanda	25 373	17 070
Rwanda (actions)	97 236	52 252	Salvador	9 297	11 375
Salvador	20 455	6 240	Tchad	3 844	6 691
Tchad	2 299	2 264	Togo	29 943	15 428
Togo	35 755	14 240	Vietnam	1 237	
Viet Nam (médical + informatique + bourses)	3 766		Nutricartes / Appli Smartphone	865	2 485
Nutricartes (Vente, Programmes, Formation, Appli Smartph)	25 924	33 247		111	
Éducation au développement	5 591	12 946	Selon priorités		
		546	Cotisation Membres	73 948	56 751
				4 291	4 949
TOTAL ACTIONS	480 710	410 074	TOTAL DONS DE PARTICULIERS	409 173	364 153
FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Publication journal (fabrication)	13 995	13 051			
Publication journal (diffusion)	3 169	3 177			
Publicité, participation à manifestations		620	FINANCEMENT ORGANISMES PUBLICS	105 081	52 000
Frais bancaires	1 470	2 804	SEDIF (Rwanda Cwuritu)	66 000	42 000
Autres frais (achats artisanat, repas malgache, internet...)	1 094	1 117	OCDE (Madagascar)		5 000
			Agence Rhone Med. Corse / RW Kanvirabuki)	27 357	
			Syndicat des Eaux Grenoble Alpes (Rwanda Kanyirabuki)	11 724	5 000
TOTAL FRAIS APPEL A GENEROSITE DU PUBLIC	19 728	20 769			
FRAIS GENERAUX					
Fonctionnement de l'Association	107 412	107 384	COLLECTIVITES LOCALES	0	0
Salaires +charges soc.+rft SS+regul CP+gestion+ ss	76 726	77 093			
Loyer et charges	5 052	4 943			
EDF	458	1 000	MECENAT, ENTREPRISES, FONDATIONS	151 325	110 906
Fournitures et frais de bureau	989	571			
Achat/location/entretien matériels (hors mat. informatiques)	2 429	2 373	Period Ricard (Viet Nam)	4 300	15 700
Achat + entretien de matériels informatiques	124	0	Fondation BEL (Nutricartes)	15 000	

DEPENSES (Euros)		RECETTES (Euros)			
	2017	2016		2017	2016
Achat + MAJ logiciels	1 226	2 403	Groupe G7 Rousselet (Nutricartes / Tchad - BF)	30 000	30 000
Entretien/ménage locaux	1 822	1 782	Association REVIVRE (Nutricartes)	10 000	10 000
Frais postaux	1 608	1 825	Fondation DORA (Viet Nam + Nutricartes)	20 000	20 000
Téléphone + Internet	2 028	1 446	Charities Aid Foundation (Perou)	2 162	2 086
Docs, abonmts, colloques siège, journal officiel		50	Strand Cosmetics Europe (Madagascar)		2 000
Assurance siège	954	778	Coline en Ré (Madagascar - Nutrition)	20 000	10 866
Voyages, déplacements, réceptions	1 321	979	Coline en Ré (Congo - Enfants diabétiques)	10 000	5 000
Honoraires	7 980	7 920	Coline en Ré (Haïti)		12 000
			Fondation Masalina (Madagascar)		8 000
Frais fonctionnement Cherbourg	594	655	Fondation Abbé Pierre (Rwanda Maisons)	9 000	
Déplacements CHER - PAR pour réunions à Paris		0	Fondation DENIBAM (Burkina Faso - Balais Santé)	12 500	
Frais fonctionnement Die	221	105	Fondation MERIEUX (Burkina Faso)	5 000	
Déplacements DIE - PAR pour réunions à Paris		0	Talents et Partage (Haïti)	4 000	
Frais fonctionnement Durance	182	229	Repas THEOREME entreprises (remboursement déduit)	8 890	
Déplacements DUR - PAR pour réunions à Paris	567	911	Microdon - Reflexe Solidaire (Perou)	473	754
Frais fonctionnement Morbihan		0	Complément Nutricartes (Madagascar)		4 500
Déplacements MOR - PAR pour réunions à Paris	1 110	849			
Frais fonctionnement Montpellier	1 153	600			
Déplacements MON - PAR pour réunions à Paris	805	751			
Frais fonctionnement Isère		0			
Déplacements ISE - PAR pour réunions à Paris	63	121			
Frais exceptionnels	0	0	RECETTES EXCEPTIONNELLES	3 800	1 061
			Manifestations diverses (concerts, repas, etc..)	1 300	958
			Reception fonds de l'Association Togo	2 500	
		0	Produits exceptionnels		103
Frais divers et Autres	1 873	1 959			
Frais bancaires + financiers + taxes + impôts	242	207	AUTRES RECETTES	10 607	8 857
Cotisations (organismes)	1 355	1 359	Ventes artisanat local / cartes de vœux / divers	1 621	4 615
Formation	276	383	Intérêts Comptes d'Epargne, produits financiers	216	1 320
Divers (dons, libéralités, médicaments, ...)		10	Nutricartes / vente et formation	7 770	1 542
			Vente matériels Balais Santé	1 000	1 380
TOTAL FRAIS GENERAUX	109 285	109 343			
SOUS TOTAL avant provisions	609 723	540 186	SOUS TOTAL avant provisions	679 986	536 977
Dotation prov. / Fonds dédiés	69 181	27 231	Reprise sur Fonds dédiés		
SOUS TOTAL	678 904	567 417	SOUS TOTAL	679 986	536 977
Résultat créditeur	1 082		Résultat débiteur		30 440
TOTAL	679 986	567 417	TOTAL	679 986	567 417